

# Expérimentation EqLAAT

---

Groupe de travail du 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2022

# Liste des participants

---

CNSA

Vérifier le lien

- Participer à la réunion Zoom  
<https://us06web.zoom.us/j/82488439284?pwd=SE02MDhXbINaY0FVZXFNaEFzWEhrQT09>
- ID de réunion : 824 8843 9284  
Code secret : 094135  
Une seule touche sur l'appareil mobile  
+33170379729,,82488439284# France  
+33170950103,,82488439284# France
- Composez un numéro en fonction de votre emplacement  
+33 1 7037 9729 France  
+33 1 7095 0103 France  
+33 1 7095 0350 France  
+33 1 8699 5831 France  
+33 1 7037 2246 France  
ID de réunion : 824 8843 9284  
Trouvez votre numéro local :  
<https://us06web.zoom.us/j/kie3ZxVY4>

## Informations importantes



La réunion est enregistrée



Merci de couper vos micros quand vous ne prenez pas la parole afin de limiter les bruits parasites

- Rappel du cadre
  - L'expérimentation EqLAAT a débuté en septembre 2021. Elle s'inscrit dans le cadre des expérimentations dites « article 51 ».
  - Le pilotage et le suivi de l'expérimentation sont confiés à la CNSA.
  - L'ingénierie associée (convention, financement) est assurée par l'équipe « Article 51 »
  - L'évaluation externe est confiée à la DREES et la CNAMTS qui s'appuient sur un évaluateur (le cabinet REES France)
- Les équipes EqLAAT sont invitées à participer à des groupes de travail afin de
  - favoriser le partage d'expériences et de pratiques
  - permettre l'émergence d'outils et cadre communs en appui de l'atteinte des objectifs
  - favoriser le suivi national de l'expérimentation et son évaluation externe
  - participer à documenter la pertinence et les conditions d'une généralisation le cas échéant à l'issue de l'expérimentation
- **Le groupe de travail du 1<sup>er</sup> et 2 décembre a pour objectif principal**
  - **XX**

# Programme

---

CNSA

# 1. Introduction

---

# **Point d'avancement sur la mise en œuvre de l'expérimentation**

## **Restitution des données T4 et temps d'échange (Autonomii)**

# **Point d'avancement sur la mise en œuvre de l'expérimentation**

**Méthode et calendrier de passage à la V3 de l'outil de collecte des données (Autonomii)**

# **Point d'avancement sur la mise en œuvre de l'expérimentation**

**Conduite de l'évaluation externe,  
calendrier et prochaines étapes  
(ReesFrance)**

# Qui fait quoi ?

CNSA/REES  
France/DREES/ART  
51

## Le suivi confié à la CNSA

La CNSA a pour mission de piloter et d'assurer le suivi de l'expérimentation EqLAAT. A ce titre, elle a structuré l'appel à projet, coordonné la sélection des équipes.

Elle assure le suivi de la mise en œuvre de l'expérimentation par : la préparation et l'animation des groupes de travail, la mise en place des espaces d'échanges entre équipes (caféqlaat), la collecte, le traitement et la restitution des données agrégées trimestriellement. Elle est accompagnée par le cabinet Autonomii.

Elle s'inscrit dans le respect du cadre de l'article 51.

Elle contribue à enrichir les éléments qui doivent éclairer la décision publique sur les suites à donner à l'expérimentation.

## L'évaluation externe confiée à la CNAMTS accompagnée par le cabinet REES France

L'évaluation est externe et indépendante.

Elle est menée sur la base d'un protocole d'évaluation validé et mis en œuvre par le cabinet REES France.

La méthode retenue permet une évaluation globale de l'expérimentation conduite par les 24 équipes et elle est enrichi d'un travail plus approfondi auprès des 6 équipes « cas type »

L'évaluation externe repose notamment sur la collecte, le traitement des données individuelles.

Elle donnera lieu à un rapport intermédiaire et un rapport final qui doivent éclairer la décision publique sur les suites à donner à l'expérimentation.

## Le cadre de l'article 51

Le cadre de l'article 51 dépasse le projet EqLaat. Toutefois, en raison de l'ampleur de l'expérimentation (24 équipes), l'équipe Art 51 assure un suivi particulier de l'expérimentation EqLaat.

L'équipe article 51 est également en charge du cadre conventionnel (conventions et avenants), et du cadre financier (versement des forfaits, utilisation de la plateforme utile à la facturation, ..)

# Les livrables associés

**CNSA/REES  
France/DREES/ART  
51**

**CNSA**  
**Données agrégées**  
Source : fichier Excel  
Fréquence : trimestrielle

**Données complémentaires**  
Source : future enquête  
conjointe REES-France / CNSA  
Fréquence : 1 fois avant la fin  
de l'expérimentation

**Rapport national**

**Le suivi confié à la CNSA**

La CNSA a pour mission de piloter et d'assurer le suivi de l'expérimentation EqlAAT. A ce titre, elle a structuré l'appel à projet, coordonné la sélection des équipes.

Elle assure le suivi de la mise en œuvre de l'expérimentation par : la préparation et l'animation des groupes de travail, la mise en place des espaces d'échanges entre équipes (caféqLaat), la collecte, le traitement et la restitution des données agrégées trimestriellement. Elle est accompagnée par le cabinet Autonomii.

Elle s'inscrit dans le respect du cadre de l'article 51.

Elle contribue à enrichir les éléments qui doivent éclairer la décision publique sur les suites à donner à l'expérimentation.

**L'évaluation externe confiée à la DREES et la CNAMTS accompagnée par le cabinet REES France**

L'évaluation est externe et indépendante.

Elle est menée sur la base d'un protocole d'évaluation validé et mis en œuvre par le cabinet REES France.

La méthode retenue permet une évaluation globale de l'expérimentation conduite par les 24 équipes et elle est enrichi d'un travail plus approfondi auprès des 6 équipes « cas type »

L'évaluation externe repose notamment sur la collecte, le traitement des données individuelles.

Elle donnera lieu à un rapport intermédiaire et un rapport final qui doivent éclairer la décision publique sur les suites à donner à l'expérimentation.

**Le cadre de l'article 51**

Le cadre de l'article 51 dépasse le projet EqlAat. Toutefois, en raison de l'ampleur de l'expérimentation (24 équipes), l'équipe Art 51 assure un suivi particulier de l'expérimentation Eqlaat.

L'équipe article 51 est également en charge du cadre conventionnel (conventions et avenants), et du cadre financier (versement des forfaits, utilisation de la plateforme utile à la facturation, ...)

**Evaluateurs**  
**Données individuelles**  
Source : fichier Excel  
Fréquence : **XX**

**Entretiens  
+ ??**

**Données complémentaires**  
Source : future enquête  
conjointe REES-France / CNSA  
Fréquence : 1 fois avant la fin  
de l'expérimentation

**Equipe Art 51**  
**Cadre conventionnel et suivi financier**  
**XX**



# PROTOCOLE D'ÉVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION EQLAAT

## EQUIPES LOCALES D'ACCOMPAGNEMENT SUR LES AIDES TECHNIQUES

### Mandataire du consortium Lot 1

Antoine Georges-Picot & Mariane Beija  
agp@govhe.com  
06 07 68 13 86



### Direction de projet Lot 1

Robert Launois, Elise Cabout, Myriam Diard  
launois.reesfrance@wanadoo.fr  
06 07 82 07 45



Genactis.



Genactis.



- Le but de l'évaluation est d'essayer de comprendre ce qui se passe « dans le boîte noire » enregistrent les événements qui surviennent entre la mise en œuvre des expérimentations article 51 et les résultats observés, en répondant à des questions simples :

**Comment cela fonctionne?**

**Pour qui cela fonctionne ?**

**Pourquoi les perdants perdent, les gagnants gagnent?**

**et dans quelles circonstances?**

- Le problème pour l'évaluateur externe n'est pas de savoir si l'expérimentation **a obtenu les résultats qu'on en attendait, mais comment elle les a produits.** Au-delà du constat des effets attendus, **il faut savoir comment ça marche, pour qui, pourquoi et dans quel contexte.**

- I. Description de l' **Intervention** en termes de modalités, de lieu, de temps et d'intensité,
- C. Caractérisation du **Contexte** et de son influence potentielle sur les résultats
- A. Identification des **Acteurs et Actrices** impliqués dans la conception et dans la mise en œuvre de l'expérimentation,
- R. Mise à jour des **Réactions latentes** des acteurs par rapports aux différentes modalités de l'expérimentation et de leurs liens avec les résultats observés (les mécanismes),
- E. Recherche active des **Effets observés**.

➔ Les composantes de l'acronyme **ICARE** détaillent la façon dont les interventions **(I)** et les moyens mis à disposition par l'expérimentation créent un nouveau contexte **(C)** qui amène les acteurs **(A)** à agir et réagir **(R)** pour produire (ou non) les effets attendus **(E)**

# Hypothèses initiales de l'expérimentation EqLAAT

**Si** le financement forfaitaire par séquence d'évaluation et d'accompagnement (**I**) permet aux usagers âgés ou en situation de handicap (**A**) d'accéder gratuitement (**C**) aux services des aides techniques

**Si** ces usagers (**A**), bénéficient d'un accompagnement des équipes locales (**I**)

- Pour évaluer leurs besoins,
- Pour choisir des aides techniques adaptées à leur style de vie et à leur environnement
- Pour les accompagner dans leur utilisation depuis leur prise en main immédiate jusqu'à un terme plus éloigné,

**Alors**, Les usagers pourront réaliser plus facilement, plus vite et plus longtemps les activités compensées de la vie quotidienne, (**E**), ce qui facilitera leur insertion sociale, scolaire ou professionnelle (**E**)

**Parce que** les compétences (**R**) des usagers (**A**) dans le maniement des aides techniques seront accrues et leurs capacités à en faire le meilleur usage (**R**), s'en trouvera renforcée (**E**)

## 1\_Constitution du dossier;

- Premier contact : Réception de la demande, et création d'un dossier
- Entretien téléphonique (Vidéo possible) et / ou échange de mails

## 2\_ Identification des besoins;

- Evaluation des besoins : si évaluation précise pré-existante : utilisation des données pré-existantes et possibilité de compléter
- Sinon l'équipe locale réalise une évaluation complète

## 3\_ Rédaction du plan d'accompagnement;

- Définition de l'accompagnement individuel : choix de l'AT, prise en main de l'AT, suivi ponctuel
- Programmation des interventions
- Répartition dans le temps des actions à déployer
- Entretiens en présentiel, échanges avec les partenaires

## 4\_Préconisation de l'aide technique la plus adaptée;

- Choix de l'aide technique, type et modèle : Définition du type et des caractéristiques de l'aide technique
- Précision des modalités d'accès
- Entretiens en présentiel, recherche documentaire, mise en situation, organisation des essais en conditions réelles, indication des caractéristiques techniques, rédaction de la prescription (LPPR)

## 5\_Construction d'un plan de financement;

- Obtention du financement : s'assurer que la personne soit en capacité de faire valoir ses droits pour le financement, orientation vers le bon interlocuteur (faciliter les liens avec CPAM, MDPH)
- Réalisation d'entretiens, bilan social, guidance pour plan de financement, transmission à la personne et au financeur

## 6\_Assistance à la prise en main;

- Livraison à l'utilisateur, montage et formation
- Entretiens en présentiel sur le lieu de vie, mises en situation
- , formation à l'utilisation

## 7\_ Suivi de la prise en main. Réparation et adaptation.

- Maintenance et vérification périodique : orientation vers un tiers pour la recherche d'une solution complémentaire, prévision d'une nouvelle évaluation (déclenchement d'un nouveau forfait)
- Entretiens à distance, ou sur lieu de vie ; mise en situation

1. Quelles sont les facteurs clés qui ont été susceptibles de faciliter ou d'entraver l'implantation locale des expérimentations EqLAATs ?
2. Dans quelle mesure, les EqLAATs ont-elles eu un impact organisationnel en modifiant les modalités d'accès aux aides techniques et en renforçant les capacités professionnelles ?
3. Dans quelle mesure les EqLAATs ont-elles permis d'identifier et de répondre aux besoins de la personne en demande d'accompagnement pour le choix et l'usage des AT ?
4. Dans quelle mesure les modalités de financement des EqLAATs ont-elles été pertinentes et bien dimensionnées pour couvrir les coûts de l'accompagnement et éviter les doublons ?

## • Orientations stratégiques

## • Objectifs opérationnels

## • Questions évaluatives

## • Interventions réalisées

## • Effets Observés

- OS1 : Créer un service de proximité accessible et adapté

• OP1 : délivrer aux usagers une information neutre pour répondre à la demande d'accompagnement

• OP2 : Lever les obstacles géo et financiers à l'accompagnement pour les choix et l'utilisation AT

- QE1 : Dans quelle mesure l'implantation locale des expérimentations EqLAATS a-t-elle facilité le choix et la prise en main des aides techniques en diffusant une information neutre et en levant les obstacles géographiques et financiers ?

- Mise en place d'un service d'information et d'orientation de l'accès aux AT

- Introduction Forfait 10h / Forfait 15h modulés plaine/montagne

**EO1** : l'expérimentation a (n'a pas) permis d'améliorer l'Information du grand public et des professionnels sur l'existence d'équipes locales pour mieux les accompagner dans le choix et l'usage des AT?

**EO2** l'expérimentation a (n'a pas) facilité l'accès à aux équipes EqLAATS ? le # de bénéficiaires a-( n'a-pas) augmenté ?

- OS2 : Renforcer la logistique des EqLAATS et le professionnalisme des intervenants

• OP3 : Garantir la qualité des évaluations aux professionnels adresseurs

• OP4 : Articuler les équipes locales d'accompagnement avec les dispositifs existants

- QE2 : Dans quelle mesure, les EqLAATS ont-elles eu un impact organisationnel en modifiant le contenu des modalités d'accès aux aides techniques et en renforçant les capacités professionnelles?

- Recrutement/réaffectation et structuration d'une équipe pluridisciplinaire
- Echange d'informations avec les professions intervenantes auprès de la personne

- Organisation de la subsidiarité
- Signature d'accords de partenariat

**EO3** : l'expérimentation a (n'a pas) renforcé la pertinence des prescriptions et des préconisations

**EO4** l'expérimentation a (n'a pas) permis une prise en charge plus rapide et mieux adaptée

- OS3 : Améliorer la pertinence des préconisations et du suivi en conditions normales d'usage

• OP5 : Aider au choix du matériel adapté

• OP6 : Aider à la bonne utilisation

- QE3 : Dans quelle mesure les EqLAATS ont-elles permis d'identifier et de répondre aux besoins de la personne en demande d'accompagnement pour le choix et l'usage des AT ?

- Constitution du dossier et entretiens
- Formulation du besoin, parc d'exposition, recours à la pair aidance
- Construction d'un plan de financement

- Réalisation d'essais
- Suivi de la prise en main
- Recours à la pair-aidance

**EO5** l'expérimentation a (n'a pas) réduit les taux d'abandon à 3 et 6 mois

**EO6**: l'expérimentation a (n'a pas) amélioré l'autonomie de la personne handicapée au regard des objectifs qu'elle s'était fixés dans le cadre de la « Goal attainment scale » GAS

- OS4 : Réaliser des gains d'efficacité

• OP7 : Vérifier le bon calibrage des forfaits

• OP8 : Eviter les coûts induits

- QE4 : Dans quelle mesure les modalités de financement des EqLAATS ont-elles été pertinentes et bien dimensionnées pour couvrir les coûts de l'accompagnement et éviter les doublons?

- Identification des coûts réels de la PEC
- # de personnes accompagnées
- Vérification de l'équilibre budgétaire

- Identification du coût financier de l'accompagnement pour les différents financeurs

**EO7** : Le cadre de financement forfaitaire peut (ne peut pas) être validé

**EO8** : Le financement forfaitaire des accompagnements relatifs aux aides techniques doublonne (ne doublonne pas) les dispositifs de financement existants



Les interventions , réalisées dans un contexte donné et entraînant des réactions bien typées représentent l'aspect transférable de l'intervention à des interventions futures réalisées dans des organisations présentant des contextes et des réactions similaires.

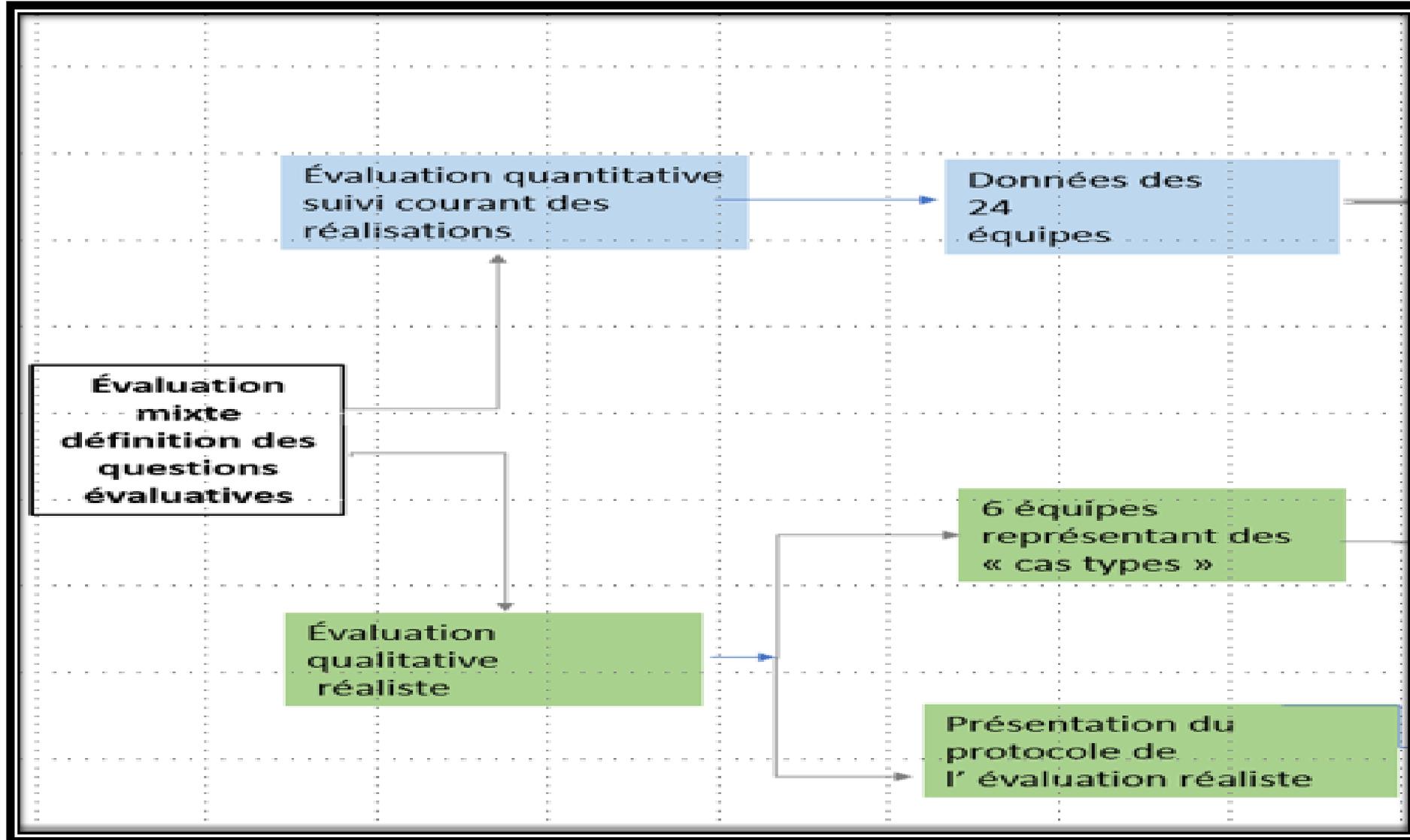
# Interprétation et analyse intégrée des résultats QE1

Questions évaluatives	Indicateurs quantitatifs (variables)	Indicateurs qualitatifs (mécanismes)	Interactions variables mécanismes
<p>QE1 : Quels sont les facteurs clés qui ont été susceptibles de faciliter ou d'entraver l'implantation locales des expérimentations locales ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>CONTEXTE :</b></li> <li>▪ # d'équipes par structures juridiques</li> <li>▪ # d'ETP par catégories de postes non-médicaux</li> <li>▪ # de partenaires par types de correspondants</li> <li>▪ # de communications réalisées par type de vecteurs</li> <li>▪ # de patients par localisation (km du centre)</li> <li>▪ # de patients par catégorie d'âge</li> <li>▪ # de patients par type de handicap</li> <li>▪ # de patients par déficiences (codage CIF)</li> <li>▪ # de patients par type de foyer (vit seul, en couple, famille, enfant, en collectivité, ESMS)</li> <li>- Durée du handicap</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>ATTITUDES ENVERS L'INTERVENTION</b></li> <li>▪ Ressenti sur le contexte de l'expérimentation</li> <li>▪ Visions de l'intervention et ses effets</li> <li>▪ Perceptions des réponses apportées aux inégalités</li> <li>▪ Différence de perceptions sur les améliorations de prise en charge</li> <li>▪ Freins et leviers de la mise en place de l'équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>EFFETS ORGANISATIONNELS</b></li> <li>▪ Certaines des activités prévues par l'expérimentation ne pourront peut être pas voir le jour du fait du covid</li> <li>▪ La mise en place des tableaux de bord commun pourrait éventuellement être tardive</li> </ul>

# Interprétation et analyse intégrée des résultats QE3

Questions évaluatives	Indicateurs quantitatifs (variables)	Indicateurs qualitatifs (mécanismes)	Interactions variables mécanismes
<p>QE3 : Dans quelle mesure les EqLAATs ont-elles permis d'identifier et de répondre aux besoins de la personne en demande d'accompagnement pour le choix d'usage des AT ?</p>	<p><b>REALISATIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ # de personnes intégrées</li> <li>▪ Délai moyen entre la demande et le rendez-vous</li> <li>▪ # activités CIF par personnes accompagnées</li> <li>▪ # de visite à domicile des ergothérapeutes au cours d'un accompagnement</li> <li>▪ # d'AT préconisés</li> <li>▪ # d'aides technique attribuées en fonction de la modalité (prêt, location, achat)</li> <li>▪ # d'essais d'AT par personnes accompagnées</li> <li>- Durée d'essais d'AT</li> <li>▪ # d'AT par type d'accès (achat, location, prêt, autre)</li> <li>▪ Délai entre préconisation et accès à l'AT</li> <li>▪ Description de l'AT (déjà en place, demande initiale, essai, préconisées, mises en place)</li> <li>▪ # de bilans</li> <li>▪ # d'entretiens</li> <li>▪ # d'analyse de l'environnement</li> <li>▪ # d'essais</li> <li>▪ Délai entre la demande et le premier contact</li> <li>▪ Délai entre la demande et la préconisation</li> <li>• Délai entre la demande et le suivi à 3 mois après l'accès à l'aide technique</li> <li>▪ # de contacts téléphoniques ou audio</li> <li>▪ # de mails par forfait</li> <li>▪ # de rencontres dans les locaux de l'équipe</li> <li>• # de visites à domicile</li> <li>▪ # de visites sur les lieux de vie</li> <li>▪ Distance entre le domicile et les locaux de l'équipe</li> <li>- # de personnes accompas p zone géographique (montagne ou plaine)</li> </ul>	<p><b>REACTIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comment ont été perçues par les acteurs la modification de leurs capacités d'initiatives et d'organisation de leurs intervention auprès du bénéficiaire</li> <li>▪ Quels sont les aspects de l'expérimentation qui ont entraîné les changements les + notables et pour qui?</li> <li>▪ Quels ont été les principaux acteurs du changement</li> <li>▪ Quels a été la part respective des PS et des usagers dans le choix des aides techniques et la définition de leurs conditions d'utilisation</li> </ul>	<p><b>EFFETS ORGANISATIONNELS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• activités compensées par personnes accompagnées</li> <li>- Taux d'acquisition suite à une préconisation</li> <li>• Taux de refus / d'abandon de l'AT lié au mésusage par catégorie d'AT</li> <li>• Taux de remplacement des AT liée à l'évolution des bénéficiaires</li> <li>▪ Taux d'utilisation du matériel acquis à 3 m</li> </ul> <p><b>EFFETS PERSONNELS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ _Satisfaction des personnes accompagnées envers l'aide au choix et à l'utilisation</li> <li>• Qualité de vie des personnes accompagnées</li> <li>▪ Questionnaire GAS (impact dans la réalisation de l'activité</li> <li>▪ Satisfaction des PS,PNM</li> </ul>

# Deux approches complémentaires



# Systeme d'information commun

## Personnes accompagnées

Code postal, composition foyer, statut professionnel  
Aidant  
Droit ouvert  
Situation vis-à-vis du système de soins  
Niveau d'information début intervention

## Patho-déficience-capacités

Pathologies et déficiences principales et associées  
Activités réalisées

## Activités cibles

Nombre d'activités cibles  
Liste des activités cibles  
Réalisé avec un proche aidant ou un professionnel

## Aides techniques

Aide technique déjà en place  
Demande initiale d'aide technique  
Essais d'aides technique  
Aides techniques mises en place  
Utilisation à 3 mois

## Efficacité-Efficience

GAS  
ESAT  
Niveau d'information fin d'intervention

## Intervention réalisées

Forfaits déclenchés  
Heures des professionnels (prestations directes et indirectes)  
Nombre de visite et temps de trajet  
Pair-aidance, expertise, relais autres structures

# Cas types

Dpt	ARS	Porteur	Référent	Professionnels interrogés
16	Nouvelle-Aquitaine	Ardevie	Gladys MIGNET	2
34	Occitanie	L'ETAPE	Sébastien BAYOL	6
12	Occitanie	Saint Mayne OPTEO 12	Anne GARAIX	5
63	AURA	MDPH 63	Marion COLLANGE	5
76	Normandie	CD 76 – Seine Maritime	Ingrid SAUDOYEZ	6
971	Guadeloupe	CRICAT-APF-971	Jeanne PILLET Hyppomène GRANDISSON	5

# Estimation du prix de revient des actions déployées par séquence

- Réalisation d'un recueil auprès des 6 cas types,
  - soit dans le cadre d'une enquête sur les « **coûts observés** » un jour donné ou sur plusieurs jours, mais de manière très limitée;
  - Soit en s'appuyant sur les « direx » des experts des équipes locales dans le cadre d'une analyse en « **coûts standards** »<sup>†</sup> dont seront tirées les durées de référence par tâche et par intervenant pour une séquence type d'évaluation et d'accompagnement.
- Les informations ainsi recueillies au niveau des cas types pourront faire l'objet d'une discussion par l'ensemble des expérimentateurs lors d'un comité de pilotage.

---

<sup>†</sup> Coût standard : coût préétabli ayant valeur de norme, défini sur la base d'une durée standard d'intervention par tâche et par bénéficiaire établie à « direx d'expert » et d'un coût unitaire fixé sur la base d'un salaire chargé médian.

- Entretiens individuels avec les 6 cas-types + analyse en ECLAAT :
  - 20 usagers Phase I
  - 29 professionnels Phase I
- Recueil des données individuelles (dépôt le 25/11/2022)
- Rapport intermédiaire en cours

- Concertation avec la CNSA pour construire une enquête en ligne (début d'année 2023) + passation à l'ensemble des équipes
- Deuxième vague d'entretiens aux 6 cas-types à partir en cours (contacts usagers , la phase II avec les professionnels est achevée)
- Immersion sur site des 6 cas-types : modalités de réalisation + timing à finaliser
- Restitution des données individuelles – mai 2023
- Restitution des données comptables – mai 2023

Descriptif des travaux	2022												2023								
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	
<b>RAPPORT INTERMEDIAIRE</b>													☆								
<b>60 Entretiens téléphoniques simples</b>																					
Transmission des contacts patients par les porteurs							●	●	●	●											
Avec les patients (19)										●	●	●									
Avec les professionnels (29)								●	●	●	●										
<b>60 Retranscriptions d'entretiens individuels</b>											●	●									
<b>Analyse des charges et coûts</b>												●									
<b>Mobilisation et analyse descriptive de données "complexes"</b>											●										
Remontées des données individuelles par les équipes											●										
<b>RAPPORT FINAL</b>																					☆
<b>Observations directe sur site</b>																					
6 cas types														●	●						
<b>60 Entretiens téléphoniques simples</b>																					
Transmission des contacts patients par les porteurs															●						
Avec les patients (30)																●	●	●			
Avec les professionnels (30)																●	●	●			
<b>Entretiens collectif</b>																					
2 focus groups de 12 professionnels																	●				
<b>60 Retranscriptions d'entretiens individuels</b>																		●			
<b>Enquêtes en ligne</b>																					
Auprès des 24 équipes															●						
<b>Analyse des charges et coûts</b>																		●	●		
<b>Mobilisation et analyse descriptive de données "simples"</b>																		●	●		
Remontées des données individuelles par les équipes																	●				



Disponible en ligne sur

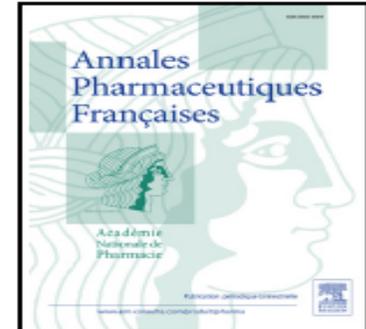
**ScienceDirect**

[www.sciencedirect.com](http://www.sciencedirect.com)

Elsevier Masson France

**EM|consulte**

[www.em-consulte.com](http://www.em-consulte.com)



REVUE GÉNÉRALE

# Évaluer autrement les parcours de soins coordonnés article 51 LFSS 2018 : une innovation, les protocoles réalistes

*Realist protocol for implementing integrated care pathways in France (waiver 51 LFSS 2018)*

R. Launois<sup>a,\*</sup>, M. Diard<sup>b</sup>, E. Cabout<sup>a</sup>, E. Meto<sup>a</sup>,  
S. Eymere<sup>a</sup>

<sup>a</sup> Réseau d'évaluation en économie de la santé (REES), 28, rue D'Assas, 75006 Paris, France

<sup>b</sup> Genactis, e.Space Park-D-, 45, allée des Ormes, Sophia Antipolis, 06250 Mougins

Reçu le 15 avril 2021 ; accepté le 14 juin 2021

# Point d'actualité

---

**Prescription par les ergothérapeutes  
(sous réserve disponibilité DSS)**

# **Présentation des travaux menés par le GT « troubles cognitifs et démences »**

---

# Echange autour de vos questions

---

## Avoir accès à des aides techniques



- Avoir accès à des aides techniques pour des tests ou des essais dans une position de plus grande autonomie vis-à-vis des distributeurs / revendeurs
- Prise en charge couteuse des frais de mise à disposition et de retour d'aides techniques pour des essais
- Suites à donner quand des situations d'abus de la part des prestataires de santé sont constatées



Rappel du CC: Les équipes travailleront et décriront les pratiques qui à privilégier pour les essais : lieux, durée des essais, conditions de réalisation, temporalité des essais dans le parcours de la personne...

Les équipes doivent donc pouvoir organiser des essais. Accéder à des aides techniques pour les essais peut reposer sur différents leviers :

- Recours aux distributeurs, notamment lorsque cela est prévu dans la prise en charge au titre de la LPPR ;
- Constitution et gestion d'un parc d'aides techniques, par des achats, des locations, le recours aux dons ou prêts gratuits ;
- Convention avec des fabricants, distributeurs, ou acteurs du secteur commercial proposant des aides techniques remises en bon état d'usage ;
- Convention avec des partenaires (services sanitaires ou médico-sociaux) disposant d'aides techniques spécifiques.

Les leviers les plus adaptés ne sont probablement pas les mêmes pour des aides techniques très courantes, peu couteuses et encombrantes et pour des aides techniques plus rares et chères.

## Aides techniques pour la réalisation des loisirs

---



- Quelles sont celles que vous connaissez et que vous proposez ?
- Plus largement, est ce que la dimension loisir est bien intégrée dans l'évaluation et dans l'échange avec la personne sur son projet de vie ?

## Aides techniques mais aussi aménagement de logement



- Peut on élargir les préconisations aux aménagements de logement parfois difficiles à distinguer des aides techniques (notamment par les personnes qui orientent ?)

Rappel du CC



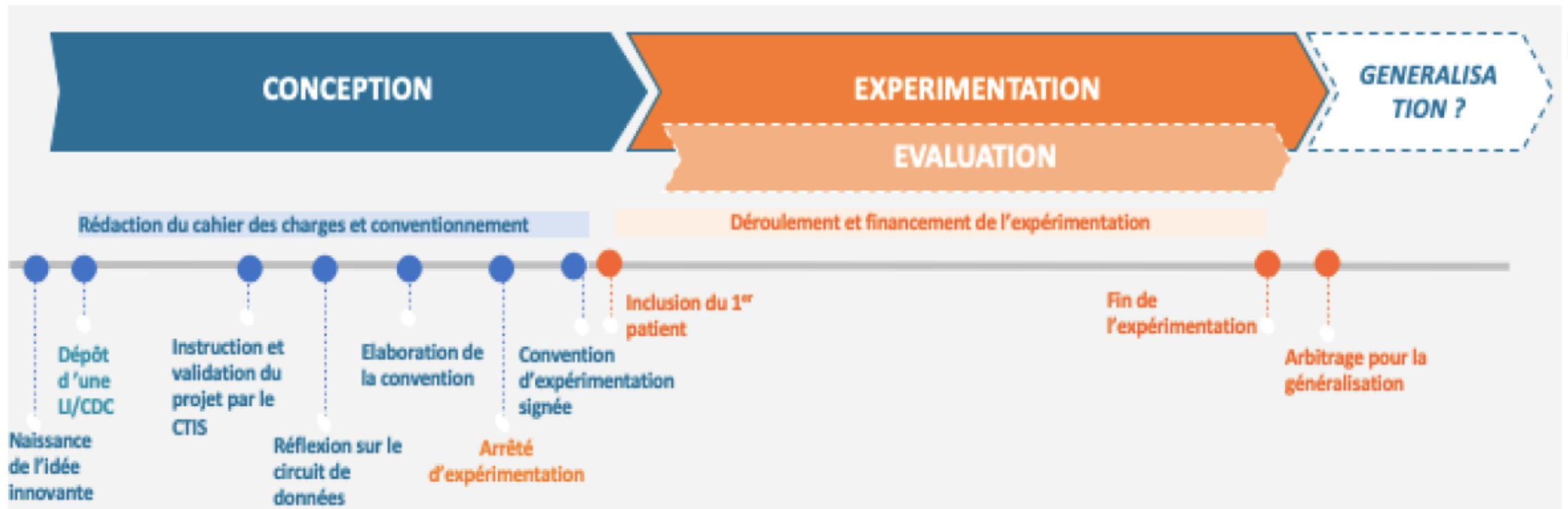
« Enfin, à chaque étape, si des actions complémentaires semblent nécessaires pour la personne (soins, aménagements de logement, accès à des services...), **l'équipe orientera la personne vers les professionnels ou services idoines.** »

« **L'expérimentation est centrée sur l'accompagnement individuel** des personnes en matière d'aides techniques. Ces actions peuvent impliquer des moyens ou compétences utiles pour d'autres types d'actions : information, sensibilisation ou formation sur les aides techniques par exemple) ou sur d'autres thématiques (aménagement de logement, prévention des chutes ou prévention par le maintien de l'activité pour les personnes âgées, prévention des troubles musculo-squelettiques pour les professionnels du soin ou de l'aide à domicile par exemple. **Les équipes rapporteront à l'équipe projet nationale les autres actions conduites et la mobilisation d'autres financeurs pour la réalisation de ces activités complémentaires, en veillant à ne pas se substituer à des actions assurées par d'autres institutions.** »

# Point d'information sur la poursuite de l'expérimentation et ses perspectives (Art 51 et CNSA)

---

## Cycle de vie d'un projet d'expérimentation Article 51

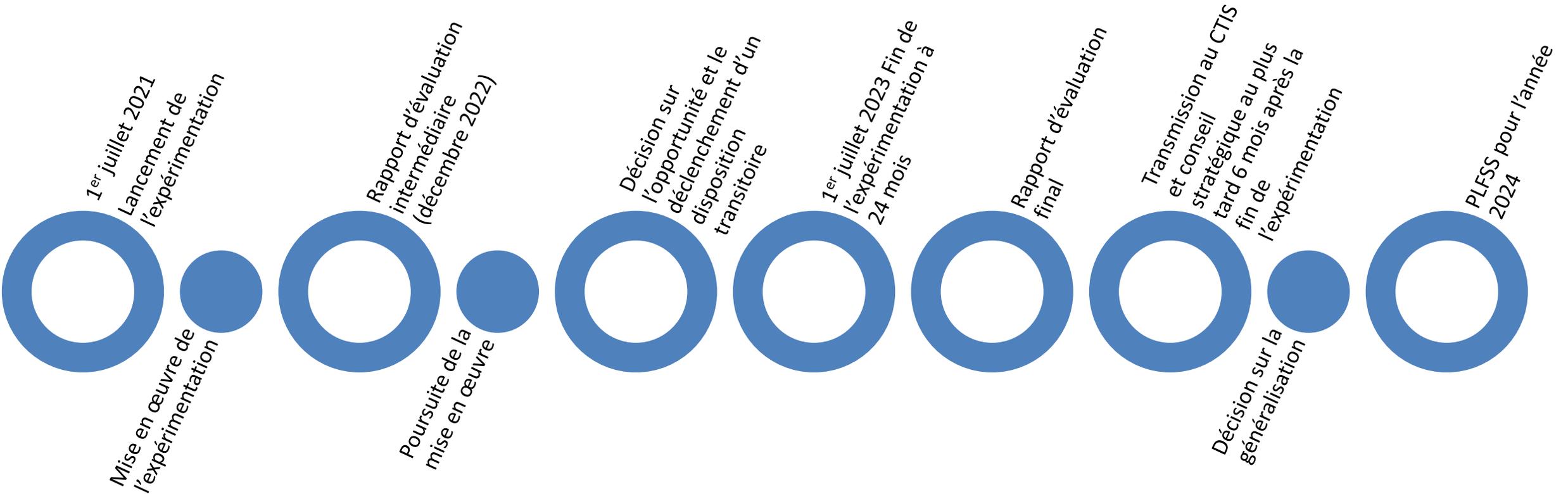


# Le cadre général du processus évaluatif dans le cadre de l'article 51



# Frise sur la mise œuvre de l'expérimentation + evaluation + phase transitoire + généralisation

CNSA  
ART 51

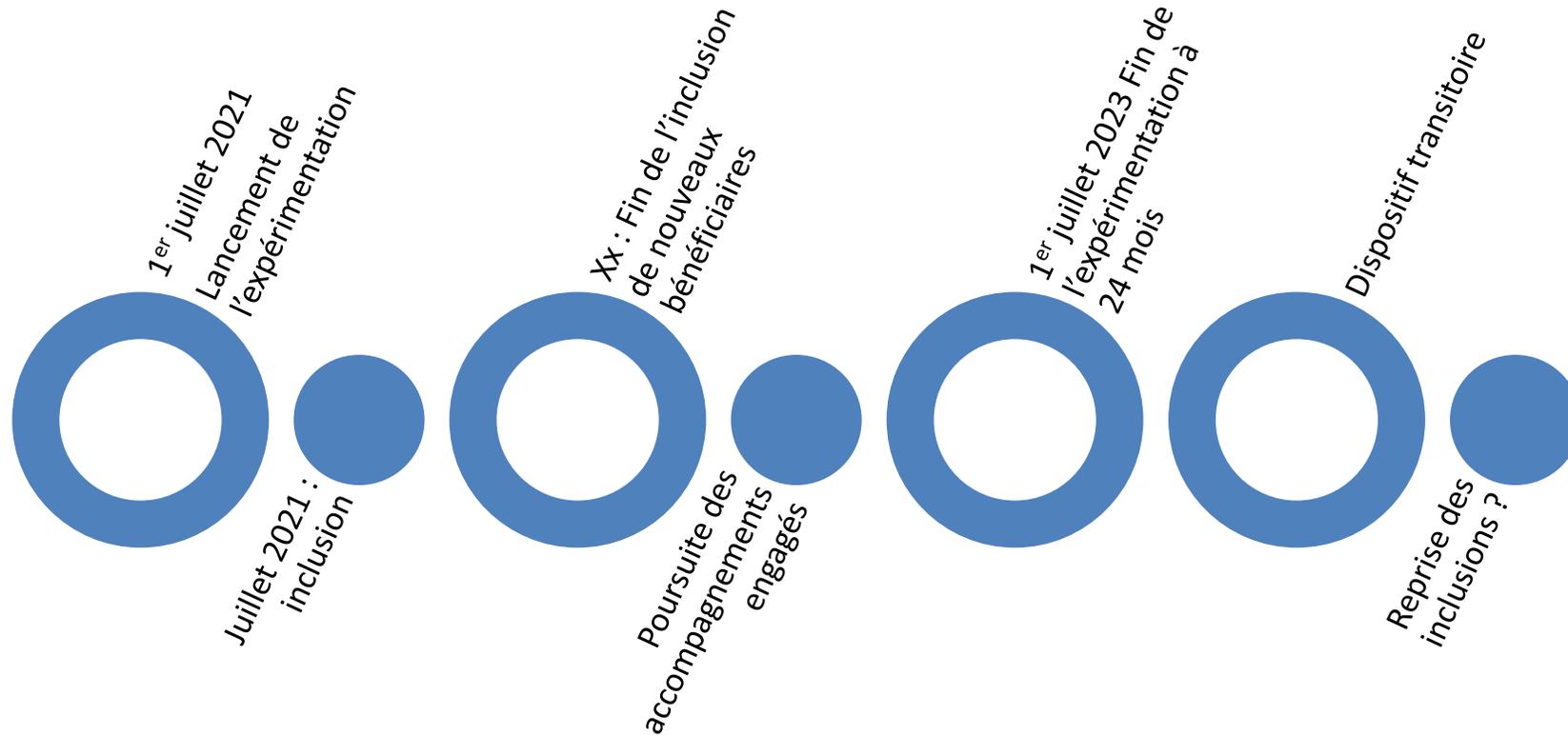


Important :

- La décision relative à la généralisation interviendra après la fin de l'expérimentation et sera nourrie des éléments du rapport d'évaluation externe.
- A l'issue du rapport intermédiaire et sur la base des éléments d'appréciation, il peut être décidé de la mise en œuvre d'un dispositif transitoire permettant aux équipes participant à l'expérimentation de continuer de mener leur action dans l'attente de la décision et de la mise en œuvre de la généralisation.

# Focus : inclusion des bénéficiaires

CNSA  
ART 51



Important :

- Jusqu'à quelle date est-il possible d'inclure de nouveaux bénéficiaires ?
- Jusqu'à quelle date est-il possible de poursuivre les accompagnements engagés ?
- Traduction financière en terme d'envoi de factures et de paiement ?

# Étapes à venir : se préparer à la généralisation

---

- La priorité actuelle porte
  - Pour les EqLAAT, sur la mise en œuvre de l'expérimentation et la montée en charge des accompagnements pour atteindre les cibles fixées au départ;
  - Pour les équipes de l'article 51 et la CNSA, sur le suivi et la sécurisation du processus d'évaluation afin de documenter au mieux la démarche d'expérimentation.
- Au-delà de ces enjeux actuels ou de court terme, celui de la préparation de la généralisation est posé. Il s'agit en particulier :
  - De capitaliser sur l'expérience actuelle ;
  - D'identifier les éléments de proposition sur l'évolution du cahier des charges actuels;
  - Ces éléments seront à expertiser (ex: extension du périmètre à l'aménagement de logement, ..)
  - Lister et expertiser les conditions et modalités de la généralisation (quel cadre juridique pour les futures équipes, quel mode de financement, quels outils SI, modalités d'autorisation, de contrôle, de pilotage, d'appui, etc.). Ces sujets sont nombreux et l'analyse reposera sur les éléments d'évaluation de l'expérimentation actuelle.

# L'EqIAAT dans son écosystème : quel maillage territorial ?

Atelier

## Lien entre EqLAAT et le reste de l'écosystème

---



- Lien avec une recyclothèque
- Lien avec l'équipe EMS APA
- Articulation/complémentarité avec CICAT



66, avenue du Maine  
75682 Paris cedex 14

[www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr)



[@CNSA\\_actu](https://twitter.com/CNSA_actu)

<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>